

COMMISSION ARBITRES

MARDI 19 SEPTEMBRE 2023 à 18h30

Procès-Verbal N°622

Président : SABATINO Joseph

Présents: KODJADJANIAN Jean-Marie VAGNEUX Luc, CUSANNO Stephane,

CARRETERO Christophe- SAINT ALBIN Laurent- THEVENIN Cyril

Excusés: LALO Aboubakar, - AKYUREK Mustafa. TREVISAN Ludovic

DATES FORMATION INITIALE ARBITRE

FIA: 07, 14, 21 Octobtre/2023 au District de L'Isere de 8h30 à 17h30

FMI et Formation Administrative le 28//10/2023 au District à Sassenage de 8h-12h.

FORMATION D'ARBITRES AUXILIAIRES:

- Le samedi 23 septembre 2023 de 8h00 à 12h30 lieu stade d'Estrablin 38780.
- Le samedi 30 septembre 2023 de 8h00 à 12h30 lieu district de l'Isère de football à Sassenage 38360.

VOIR SUR LE SITE DU DISTRICT les modalités avec fiche d'inscription .

NOTE AUX ARBITRES

Pour les rencontres jeunes toutes catégories, la CDA considère que en étant disponible le samedi après midi pour les matchs jeunes, vous êtes disponible de 12h00 à 18h00 peu importe l'horaire du coup d'envoi du match

ABSENCE STAGE DU 09/09/2023

Tous les arbitres absents au stage de debut de saison ainsi que les arbitres présents mais non à jour ou en echec du test physique sont tenus d'être présents au stage de rattrapage du 11/11/2023 au district de l'isere.

Convocation par mail sera envoyée aux arbitres concernés.

OBSERVATIONS TUTORATS

Concerne les arbitres D1- D2 :

<u>Doivent 2 observations ou 1 tutorat (4 rencontres jeunes 80 €) bonus –malus = 0</u> Si non effectués = malus de -0,3 SI 1 autre tutorat (4 rencontres jeunes 80 €) de plus = bonus + 0.3
SI 1 autre tutorat (4 rencontres jeunes 80€) supplementaire, aucun bonus en plus et n'influe pas le classement des arbitres.

RESPONSABLE OBSERVATIONS: VAGNEUX Luc

Voir coordonées sur Organigramme CDA

RESPONSABLE TUTORATS: SAINT ALBIN Laurent merci de prendre en compte le

mail pour les tutorats : tutorat.arbitres38@gmail.com

COURRIERS CLUBS

US CORBELIN

Demande arbitres matchs DU 28-29/10/2023 Séniors D5 P D – LES AVENIERES 2 /CORBELIN 3 Séniors D4 P D – LES AVENIERES 1 /CORBELIN 2 Satisfaction vous sera donnée dans la mesure de nos possibilités .

COURRIERS ARBITRES

- ACHILLEAS Evangelias : envoi de sa fiche de renseignements
- <u>LAKHAL Aymane</u> <u>ZINSOU Romaric</u>: demande pour la formation ligue AAR3, le désignateur vous désignera dans cette categorie ou vous serez observés pour votre candidature ligue.

ATTENTION

LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.